

Projet de ville pour Grenoble

Venez échanger sur les enjeux d'évolution des quartiers de Grenoble !

Démarche de participation

PHASE 2
AUTOMNE 2016

Phase 2



Une deuxième phase du Projet de ville se déroule sur le deuxième semestre 2016. Elle invite tous les publics à penser l'évolution des quartiers.

Forum citoyen de lancement



Mardi 20 septembre à 18h30 au salon d'honneur de l'hôtel de ville
> *Partage du diagnostic et des enjeux des différents quartiers.*

• Atelier portant sur le territoire Nord-Est (secteurs 1 et 3) :
Mardi 27 septembre à 18h30 à la Plateforme, place de Verdun, Grenoble.

• Atelier portant sur le territoire Nors-Ouest (secteurs 2 et 5) :
Jeudi 6 octobre à 18h30 à la Maison du Territoire, 32 rue de New York, Grenoble.

• Atelier portant sur le territoire Sud (secteurs 4 et 6) :
Jeudi 13 octobre à 18h30 au Patio, 97 galerie de l'Arlequin, Grenoble.

Les ateliers



Forum citoyen de partage des productions



Samedi 5 novembre à 9h30 au Musée de Grenoble.
> *Synthèse et partage des ateliers territoriaux.*

Réunion bilan de la démarche



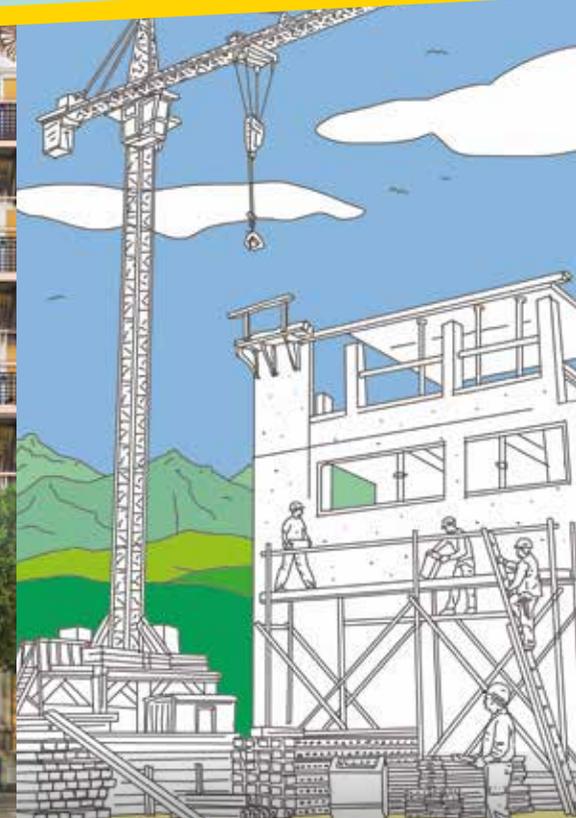
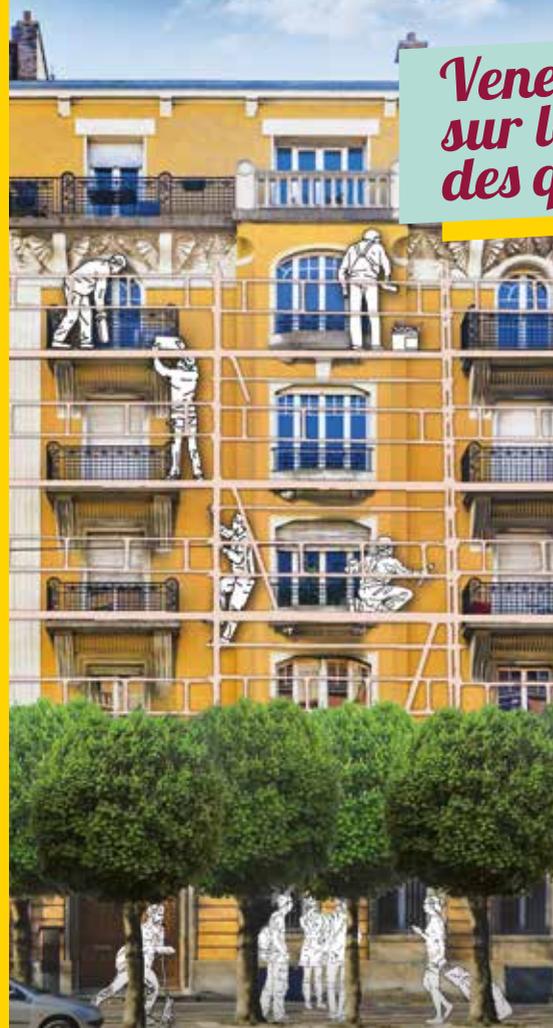
Mardi 6 décembre à 18h30 au salon d'honneur de l'hôtel de ville.
> *Synthèse du travail sur le Projet de ville pour Grenoble.*

Pour plus de précisions : julie.gauthier@grenoble.fr, T. 04 76 76 11 67 - www.grenoble.fr

Projet de ville pour Grenoble



Venez échanger sur les enjeux d'évolution des quartiers de Grenoble !



ville de Grenoble - WZ&Associés - sept. 2016



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Au 1^{er} janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole est devenue compétente pour le suivi et la gestion des plans locaux d'urbanisme. Elle s'est lancée dans l'élaboration d'un PLUI Intercommunal (PLUI), qui devrait être approuvé fin 2019. Le PLUI déterminera à l'échelle du territoire métropolitain, **les espaces urbains constructibles, les espaces naturels, agricoles ; il précisera les types de constructions admises ou interdites selon les zones, les règles d'implantation et de hauteur des bâtiments.** Il précisera les orientations d'aménagement pour les secteurs de projet. En résumé il orientera les évolutions de notre cadre de vie.

La Ville de Grenoble s'investit dans la réalisation du PLUI en menant, en amont, une démarche de **Projet de ville pour Grenoble**. **Quelle ville voulons-nous, quelle qualité des espaces publics, quelles formes et qualités d'habitat, quelle mixité sociale et fonctionnelle, quelle attractivité de la ville cœur de Métropole... : autant de questions auxquelles le Projet de ville de Grenoble doit répondre.** Ce projet de ville, partagé avec les habitants, sera fourni à la Métropole pour alimenter le PLUI.



Une première phase du Projet de ville s'est achevée en juin 2016. Elle portait sur l'écriture d'un document appelé PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Le PADD est la pièce maîtresse du Projet de Ville : il permet de définir les grandes orientations pour l'avenir de Grenoble, avec l'ambition d'anticiper son modèle de développement et d'aménagement urbain. Ce premier travail a donné lieu à une exposition présentée à la Plateforme du 22 juin au 10 septembre 2016.

Phase 1

La deuxième phase, qui se déroule sur le deuxième semestre 2016, invite tous les publics à penser la traduction de ces orientations, de ces ambitions, dans les quartiers.

Phase 2

Quelles évolutions souhaitez-vous pour votre quartier ?



Quelles améliorations de votre cadre de vie imaginez-vous ?

Pour participer à cette phase 2, nous vous invitons :

Au **FORUM CITOYEN** de lancement : **Mardi 20 septembre à 18h30** au salon d'honneur de l'hôtel de ville.



Retrouvez toutes les dates des rendez-vous à ne pas manquer au verso de ce document et sur



www.grenoble.fr

